

INFORMATIONS SANITAIRES

14 juillet 1995

Vol. 8 - N° 25

Sommaire

Fièvre aphteuse dans le sud de la Malaysia péninsulaire	73
Fièvre aphteuse en Israël / Territoires Contrôlés	74

FIÈVRE APHTEUSE DANS LE SUD DE LA MALAYSIA PÉNINSULAIRE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 7 juillet 1995 du Docteur A.M. Babjee, Délégué de la Malaysia auprès de l'OIE, Kuala Lumpur :

S. R. - 2 N° 1

Date finale de la période du rapport précédent : 20 juin 1995 (voir *Informations sanitaires*, 8 [22], 65).

Date finale de la période du présent rapport : 3 juillet 1995.

Date présumée de l'infection primaire : 31 mai 1995.

Conclusions actualisées sur la nature de l'agent en cause : virus de type Asia 1.

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : des déplacements non autorisés des Etats du nord de la péninsule vers l'Etat de Negeri Sembilan sont à l'origine de ces foyers. La maladie s'est ensuite propagée aux Etats de Johore et Malacca à la faveur de transports d'animaux effectués par des marchands.

Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour : isolement des animaux malades, désinfection, restriction des déplacements d'animaux à partir des zones infectées, intensification de la vaccination et de la surveillance. L'abattage sanitaire partiel a été appliqué pour les animaux en quarantaine.

Note du Bureau central : ces informations ne concernent que les foyers apparus dans le sud de la péninsule malaise. D'autres foyers sont signalés dans des Etats déjà infectés ; ils n'ont pas été rapportés ici.

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE EN ISRAËL / TERRITOIRES CONTRÔLÉS

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 12 juillet 1995 du Professeur A. Shimshony, directeur des services vétérinaires et de la santé animale, ministère de l'agriculture, Beit Dagan :

S. R. - 1

Nature du diagnostic : clinique et de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : juillet 1995.

Nombre de foyers distincts à ce jour : un (1).

Identification géographique du foyer : district de Naplouse, Cisjordanie.

Détails relatifs au foyer :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1/95	bov	10	7	0	0	7

Commentaires concernant l'effectif atteint : les signes cliniques ont été observés chez des veaux âgés de 10 à 12 mois.

Commentaires relatifs au diagnostic : le virus de type O₁ a été identifié à l'Institut vétérinaire de Kimron par la méthode ELISA et l'épreuve de fixation du complément.

Mesures de prophylaxie adoptées au cours de la période objet du présent rapport : mise en interdit du troupeau atteint ; mise en place d'une zone de protection et d'une zone tampon autour du foyer. Des restrictions s'appliquent aux transports d'animaux dans tout le district de Naplouse. Revaccination en anneau avec du vaccin O₁.

*
* *

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.